

Monsieur le Conseiller communal,  
Madame la Conseillère communale,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**Lundi 19 décembre 2022 à 19 H 00 en la Salle du Conseil, au château de la Paix, chemin de Mons, 61 à 6220 Fleurus**

## **ORDRE DU JOUR**

### **SÉANCE PUBLIQUE**

1. **INFORMATION - Politique de sécurité de la Ville de Fleurus.**
2. **INFORMATION – Procès-verbal de la Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale, tenue le 21 novembre 2022.**
3. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 14 septembre 2022 - Marché de travaux ayant pour objet l'achèvement des travaux de rénovation de la Salle de Fêtes de Wangenies suite à la faillite de l'entreprise désignée dans le cadre d'un précédent marché public - Approbation avenant 1.**
4. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 20 septembre 2022 - Adhésion à la centrale d'achat « cybersécurité » d'iMio.**
5. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Collège communal du 05 octobre 2022 - Curage des avaloirs - Exercice 2022-2023 - Approbation de l'attribution.**
6. **INFORMATION - Notification de la décision de l'Autorité de Tutelle : Décision du Conseil communal du 17 octobre 2022 - Budget 2022 - Modification budgétaire n°2 des services ordinaire et extraordinaire - Approbation.**
7. **INFORMATION - Enseignement fondamental – A.S.B.L. "Promotion de l'Enseignement communal de Fleurus" - Comptes annuels, pour l'année 2021 - Décision à prendre.**
8. **INFORMATION - Règlements complémentaires pris par le Conseil communal.**
9. **Régie Communale Autonome de Fleurus - Projet de contrat de gestion - Report de l'entrée en vigueur - Décision à prendre.**
10. **Direction générale – Modification du contrat de gestion, liant la Ville de Fleurus à l'A.S.B.L. "Fleurusports" – Décision à prendre.**
11. **Régie Communale Autonome de Fleurus – Compte de l'exercice 2021 et Rapport d'activités – Approbation – Décision à prendre.**

12. **Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY) 2020-2021 - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
13. **Bail d'entretien des voiries communales 2022-2023 - Approbation des conditions, du mode de passation et de l'avis de marché - Décision à prendre.**
14. **Contrat d'études entre l'IGRETEC et la Ville de Fleurus dans le cadre de la relation "In House" pour le développement urbain de Fleurus - Approbation des conditions et du mode de passation - Décision à prendre.**
15. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation (50 km/h) à 6222 FLEURUS - Section de BRYE - rue de Marbais - Décision à prendre.**
16. **Règlement complémentaire du Conseil communal relatif à la circulation à 6222 FLEURUS - Section de BRYE - rue de Marbais - Décision à prendre.**
17. **ECETIA Intercommunale S.C. - Assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2022 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
18. **Intercommunale I.S.P.P.C. S.C. - Assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2022 - Ordre du jour - Approbation - Décision à prendre.**
19. **Police Administrative - Jeux de hasard, rue du Tram, 14 à 6224 WANFERCEE-BAULET - Convention à conclure entre la Ville de Fleurus et la S.A. DERBY, gestionnaire de LADBROKES - Approbation - Décision à prendre.**
20. **Facture MEWA - Application de l'article 60 du R.G.C.C. - Ratification - Décision à prendre.**
21. **A.S.B.L. "Sport Pour Handicapés Fleurus" - Utilisation de la subvention 2020 - Décision à prendre.**
22. **A.S.B.L. "Fleurus Culture" - Utilisation de la subvention 2021 - Décision à prendre.**
23. **A.S.B.L. "Bibliothèques de Fleurus" - Utilisation de la subvention 2021 - Décision à prendre.**
24. **A.S.B.L. "Récré Seniors" - Utilisation de la subvention 2021 - Décision à prendre.**
25. **Zone de Police BRUNAU - Dotation à octroyer par la Ville de Fleurus, pour l'exercice 2023 - Décision à prendre.**
26. **Zone de Secours Hainaut-Est - Tableau de répartition des dotations communales 2023 - Décision à prendre.**
27. **Budget général de la Ville pour l'exercice 2023 - Décision à prendre.**
28. **Département Travaux - Réparation du camion immatriculé "1-JKX-130" et de la grue HMF 111K3 - Approbation de la décision du Collège communal du 26 octobre 2022 - Décision à prendre.**
29. **Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et le Planning familial "La Bulle", dans le cadre de l'organisation d'ateliers portant sur la cohésion de groupe et l'éducation sexuelle, à destination des élèves de 6ème année primaire des 3 écoles fondamentales communales suivantes : André Pirmez, Bob Dechamps et de Wanfercée-Baulet Pastur - Approbation - Décision à prendre.**
30. **Conseil Communal des Enfants - Convention de partenariat entre l'A.S.B.L. "CRECCIDE" et la Ville de Fleurus - Affiliation 2023 - Approbation - Décision à prendre.**

31. Enseignement fondamental – Convention de collaboration entre la Ville de Fleurus et l’A.S.B.L. "Promotion de l’Enseignement communal de Fleurus", dans le cadre de l’organisation de différentes manifestations scolaires, pour la période du 01 janvier 2023 au 07 juillet 2023 – Décision à prendre.
32. Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS" – Convention de mise à disposition d’un local de l’Académie de Musique et des Arts parlés "René BORREMANS", entre la Ville de Fleurus et la Société Royale Harmonie Union et Concorde de Fleurus - Approbation - Décision à prendre.

#### SÉANCE A HUIS CLOS

33. Personnel communal – Mise à disposition à la S.C.R.L. "Mon Toit Fleurusien", d’un agent communal contractuel - Convention tripartite de mise à disposition à approuver - Décision à prendre.
34. Personnel communal – Mise à disposition à l’A.S.B.L. "Récré Seniors", d’un agent communal contractuel - Convention tripartite de mise à disposition à approuver - Décision à prendre.
35. Personnel communal - Nomination définitive d'un employé D4 - Décision à prendre.
36. Personnel communal - Nomination définitive d'un employé D4 - Décision à prendre.
37. Personnel communal - Nomination définitive d'une employée D4 - Décision à prendre.
38. Personnel communal - Nomination définitive d'une auxiliaire professionnelle E2 - Décision à prendre.
39. Personnel communal - Nomination définitive d'une auxiliaire professionnelle E2 - Décision à prendre.
40. Enseignement fondamental – Congé, pour prestations réduites en cas de maladie ou d’infirmité (mi-temps médical), à raison de 18 P/S, du 10 novembre 2022 au 09 décembre 2022, à une puéricultrice, à titre définitif – Prolongation – Prise d’acte.
41. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, du 07 novembre 2022 au 07 juillet 2023, à raison de 09 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
42. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Wanfercée-Baulet, rue Paul Pastur - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, à partir du 08 novembre 2022, à raison de 24 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
43. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wagnelée - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice maternelle, du 22 novembre 2022 au 07 juillet 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi vacant – Augmentation du cadre en maternel - Décision à prendre.
44. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d’une institutrice primaire, à partir du 08 novembre 2022, à raison de 10 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

45. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, à partir du 08 novembre 2022, à raison de 14 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
46. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 07 novembre 2022 au 07 juillet 2023, à raison de 01 P/S, dans un emploi vacant (Période FLA) - Décision à prendre.
47. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice primaire, du 07 novembre 2022 au 07 juillet 2023, à raison de 02 P/S, dans un emploi vacant (périodes accompagnement personnalisé) - Décision à prendre.
48. Enseignement fondamental - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de "Citoyenneté et Philosophie", dans les écoles communales fondamentales de la Ville de Fleurus, du 07 novembre 2022 au 07 juillet 2023, à raison de 07 P/S, dans un emploi vacant - Décision à prendre.
49. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'un maître de morale, du 07 novembre 2022 au 31 mars 2023, à raison de 01 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
50. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la fin de fonctions, au 21 octobre 2022, à raison de 10 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
51. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Lambusart - Ratification de la fin de fonctions, au 21 octobre 2022, à raison de 14 P/S, d'une institutrice primaire, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
52. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Wangenies - Section de Wangenies - Ratification de la prolongation de la désignation, à titre temporaire, d'une puéricultrice contractuelle, du 10 novembre 2022 au 09 décembre 2022, à raison de 18 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
53. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la fin de fonctions, au 21 novembre 2022, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
54. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la fin de fonctions, au 21 novembre 2022, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
55. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la fin de fonctions, au 21 novembre 2022, à raison de 13 P/S, d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.
56. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, du 22 novembre 2022 au 28 février 2023, à raison de 13 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

57. Enseignement fondamental - Groupe scolaire de Fleurus - Section de Fleurus, Cité Orchies - Ratification de la désignation, à titre temporaire, d'une institutrice maternelle, à partir du 22 novembre 2022, à raison de 26 P/S, dans un emploi non vacant - Décision à prendre.

FLEURUS, LE 07 DÉCEMBRE 2022

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL :

Le Directeur général,

Laurent MANISCALCO



Le Bourgmestre,

Loïc D'HAËYER